

Travaux de rénovation ou de construction axés développement durable Pensez aux aides financières

Vous faciliter la vie ! Voilà ce que fait au quotidien l'Agence Locale de l'Énergie (ALE) du Grand Nancy. Vous êtes sensible à l'écologie et au développement durable et vous avez un projet de rénovation ou de construction de votre maison ou appartement. Sachez que des aides financières sont possibles. Et pour s'y retrouver plus facilement, l'ALE a recensé l'ensemble de ces aides disponibles sur le territoire du Grand Nancy, les Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois et le Grand Couronné. Décryptage.

Dossier réalisé par Déborah Levy

Repère

L'ALE, c'est quoi ?

L'Agence Locale de l'Énergie (ALE) du Grand Nancy est installée au 154 rue Jeanne d'Arc. C'est une association à but non lucratif, créée en 2007. Elle a pour but la promotion des actions de maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. L'ALE propose aux particuliers des conseils d'experts gratuits et indépendants.

► Contact : 0810 422 422 (prix d'un appel local).

L'ALE simplifie vos démarches

En matière d'économie d'énergie, on classe les travaux à réaliser dans quatre grandes familles : tout ce qui tourne autour de l'enveloppe thermique (isolation, fenêtres) ; les systèmes conventionnels de chauffage (chaudières gaz avec installation d'une ventilation mécanique) ; les énergies renouvelables (capteurs solaires, géothermie, chaudières à bois...) ; les projets globaux, c'est-à-dire, une dynamique complète de travaux. Et c'est sur ce dernier volet que « nous tentons d'orienter les gens », introduit Pierre Brouillard. Pourquoi ? « Tout simplement parce qu'on réussit à avoir bien plus d'aides financières si on couple plusieurs postes de travaux énergétiques. Plus on investit, plus on aura d'aides financières et surtout il faut garder en ligne de mire un élément fondamental, votre facture d'énergie va immédiatement baisser. » Un exemple concret, si vous faites changer vos fenêtres pour du double vitrage, vous n'avez droit à aucune aide. Si vous isolez votre mur, vous recevrez 15% d'aides. En revanche, si vous changez vos fenêtres et qu'en plus vous décidez d'isoler un mur, vous obtiendrez 18% de subvention pour les fenêtres et 23% pour les murs.



Étonnant ! L'ALE est aussi là pour vous aider à vous y retrouver dans le méandre de toutes les aides disponibles. Il y a d'un côté les subventions d'aides publiques d'Etat (du Conseil général, de la Région Lorraine, du Grand Nancy, des communes et des communautés de communes), les aides aux financements (prêt à taux bonifié, prêt à taux zéro des banques...) et enfin les aides privées des entreprises qui affichent parfois des tarifs promotionnels. Dernière chose à savoir. « Les aides financières de l'Etat sont aussi graduées en fonction de vos ressources. Les revenus les plus bas (moins de 20 000 euros bruts à trois à l'année) peuvent se faire financer des travaux d'économie d'énergie à 100% ! »

Un projet de rénovation ?

AIDES	Crédit d'impôts	CEE	Subventions du GRAND NANCY		Subventions collectivités		Prêts à 0%			
			+Habiter Mieux	CEE	+PlanETE	Conseil Régional	CodeCom Communes	éco PTZ	PTZ +	Prêt Climat Lorraine
Isolation de l'enveloppe										
Systèmes de chauffage										
Énergies renouvelables										
Projet global										

Un projet de construction ?

AIDES	Crédit d'impôts	CEE	Subventions du GRAND NANCY		Subventions collectivités		Prêts à 0%			
			+Habiter Mieux	CEE	+PlanETE	Conseil Régional	CodeCom Communes	éco PTZ	PTZ +	Prêt Climat Lorraine
Isolation de l'enveloppe										
Systèmes de chauffage										
Énergies renouvelables										
Projet global										



Se laisser guider

Quand en 2004, Jocelyne et Jean-Jacques Delmoitié ont acheté leur maison d'Heillecourt, penser économie d'énergie était loin d'être d'actualité. « La maison date de 1963. L'isolation ce n'était vraiment pas une préoccupation ! » Courant d'air, déperdition de chaleur, le constat est là : la maison n'est pas isolée. « C'est



simple, l'hiver on chauffait à fond, et pourtant on avait tout le temps une sensation de froid », se souvient Jocelyne. Le couple entame donc des démarches auprès de l'ALE. La première chose à faire est un audit énergétique pour savoir d'où viennent les déperditions de chaleur. « Nous sommes allés ensuite présenter le rapport à l'ALE qui nous a aidés à le déchiffrer. La priorité était la toiture qui était en mauvais état, et l'isolation du sous-sol et des combles aménagés. » Et là, est intervenue la question des aides financières. « J'ai par exemple appris que nous ne pouvions pas cumuler crédit d'impôts et prêt à taux zéro. Or, nous ce qui nous intéressait, c'était le crédit d'impôts. Nous l'avons donc couplé à un prêt climat Lorraine obtenu auprès

d'une banque », rajoute Jean-Jacques. Coût global des travaux : 33 000 euros. Sur cette somme, les époux Delmoitié ont bénéficié de 10 000 euros à taux 0% et devraient récupérer 3700 euros de subvention. Et le confort alors dans tout cela ? « On vous dira ça l'hiver prochain ! Mais en tout cas, on n'a pas souffert de la canicule comme les années précédentes. Avant, sous les combles, c'était une fournaise... »



Un projet un peu fou

« J'avais envie d'un nouveau grand projet ! », sourit Thierry Pertuy, qui vient d'acheter une imposante maison dans Laxou village. 420 000 euros pour 270 m², un jardin de 1400 m², deux ruisseaux et des mois de travaux à prévoir. Peu de choses ont été faites dans cette maison de meunier qui date d'avant Napoléon ! « Mais c'est justement là tout l'intérêt. Moi, une maison qui a au moins 250 ans, ça me fait rêver ! Elle a une âme, avec son parquet partout, ses grosses dalles au sol patinées par le temps, ses belles cheminées... L'une date de 1876 ! », décrit Thierry Pertuy. Cet informaticien a décidé de ne pas faire les choses à moitié : tout sera axé développement durable, « parce que ce sont mes convic-

tions profondes. Oui, je veux un domicile agréable et je veux surtout qu'il soit écologique. » Là intervient l'ALE. « Je suis allé les voir pour qu'ils répondent à mes questions et je n'ai pas été déçu. Jeunes et compétents, sur leurs conseils j'ai laissé tomber certaines idées pour en prendre d'autres. » Thierry Pertuy va donc commencer par isoler le mur avant par l'intérieur avec de la fibre de



bois, celui de l'extérieur avec du liège, ainsi que les combles avec de l'ouate de cellulose. Deuxième étape, les fenêtres passeront toutes en double vitrage et autre changement d'envergure : Thierry Pertuy va faire installer une vmc double flux. L'enveloppe globale de ces travaux associée à l'intervention d'un architecte et du maître d'œuvre équivaut à 70 000 euros. Grâce au contrat climat énergie de la Région Lorraine et au crédit d'impôts, Thierry Pertuy espère obtenir 13 000 euros de subventions. « Ce n'est pas négligeable, mais je ne le fais pas que pour l'argent. Le confort va être optimal ! »

